

TULLE, le 11 juin 2013

## **DELEGATION AU MAIRE**

**(Délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2008)**

*Secrétariat Général  
SM/CL*

### **Arrêtés du 11 Juin 2013**

**N°48-** Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 4 251,11 € présenté par la MAIF correspondant au premier versement de l'indemnité suite au sinistre survenu en août 2012 au gymnase Lovy.

**N°49-** Arrêté portant approbation du contrat souscrit avec LA POSTE pour la distribution du bulletin municipal et décidant le règlement de la dépense correspondante ( Montant de la dépense 576.80 €HT soit 689.85 €TTC).

**N°50-** Arrêté portant approbation, pour régularisation, de l'avenant N° 9 à la convention d'occupation de locaux sis Immeuble Turgot par l'Association Amnesty International (Montant du loyer annuel 166,38 €).

**N°51-** Arrêté portant approbation, pour régularisation, de l'avenant n° 4 à la convention souscrite avec l'Association des « Assistantes Maternelles de la Corrèze » pour l'occupation d'un local dans le bâtiment des associations Immeuble TURGOT - 2, rue de la Bride ( Montant du loyer annuel 425,77 €).

**N°52-** Arrêté portant approbation, pour régularisation, de l'avenant N°13 à la convention d'occupation de locaux par l'Association "Corrèze Environnement" - Immeuble Turgot 2, rue de la Bride (Montant du loyer annuel 433.06 €).

**N°53-** Arrêté portant approbation, pour régularisation, de l'avenant N° 11 à la convention souscrite avec la CRAMCO pour l'occupation d'un local sis 21, avenue Alsace Lorraine ( Montant du loyer annuel 6 188,24 €).

**N°54-** Arrêté portant approbation, pour régularisation, de l'avenant n°5 à la convention souscrite avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles pour occupation de locaux – Place Albert Faucher (Montant du loyer annuel 342,04 €).

**N°55-** Arrêté portant approbation, pour régularisation, de l'avenant n°10 à la convention d'occupation de locaux par l'Association « Elisabeth My Dear » immeuble Turgot - 2 rue de la Bride (Montant du loyer annuel 190,06 €).

**N°56-** Arrêté portant approbation, pour régularisation, de l'avenant N°12 à la convention d'occupation de locaux par l'association « Généalogie en Pays de Tulle » - Immeuble Turgot, 2 rue de la Bride (Montant du loyer annuel 196.25 €).

**N°57-** Arrêté portant approbation, pour régularisation, de l'avenant N° 11 à la convention souscrite avec l'Association de la Commune Libre du Trech pour l'occupation de locaux immeuble Turgot - 2 rue de la Bride (Montant du loyer annuel 476,77 €).

**N°58-** Arrêté portant approbation, pour régularisation, de l'avenant n° 4 à la convention souscrite avec l'association "No Comment" pour occupation de locaux sis dans l'ancien bâtiment du "Couteau de Corrèze", ZAC de la Solane (Montant du loyer annuel 342,09 €)

**N°59-** Arrêté portant approbation, pour régularisation, de l'avenant n°1 à la convention souscrite avec l'association UFC Que Choisir pour l'occupation d'un local sis Place Albert Faucher (Montant du loyer annuel 419,48 €)

**N°60-** Arrêté portant approbation, pour régularisation, de la mise à disposition à titre précaire et révocable d'un emplacement de parking sis Rue Marc EYROLLES en faveur de Madame Françoise CHARRUE.

**N°61-** Arrêté portant approbation, pour régularisation, de l'avenant de résiliation à la convention souscrite avec l'association "CODERPA" pour occupation d'un local sis Place Albert FAUCHER

**N°62-** Arrêté portant approbation, pour régularisation, de l'avenant de résiliation à la convention souscrite avec l'association "Les Francas" pour l'occupation d'un local sis rue de la Bride

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR